

## Communiqué de Presse

### **Relance de l'exploration des blocs pétroliers par le gouvernement congolais**

**Kinshasa, le 22 mai 2025,** Le Congo n'est pas à vendre « CNPAV » exprime sa profonde inquiétude face à l'ouverture précipitée de 52 nouveaux blocs pétroliers à l'exploration, en l'absence de garanties en matière de transparence, de viabilité économique et de protection de l'environnement. Cette décision marque un retour préoccupant à des pratiques opaques que nous avons déjà dénoncées, et fait peser sur le pays d'importants risques financiers et environnementaux.

Alors que l'appel d'offres de 2022 avait été annulé pour irrégularités, le gouvernement relance aujourd'hui un processus encore plus risqué, en attribuant certains blocs de manière directe, sans appel d'offres compétitif, sans publication des contrats, et sans consultation des communautés concernées.

Comme déjà souligné dans notre note d'évaluation du processus d'appel d'offre de 2022, dans le contexte de transition énergétique mondiale, la demande en pétrole est appelée à décroître dans les 5 à 10 prochaines années pour [atteindre la neutralité carbone d'ici à 2050](#), présente un risque qui pourrait entraîner que ces projets soient non rentables avant même leur mise en production. Pire encore, si l'État congolais s'engage dans des garanties de rentabilité ou des clauses de stabilisation fiscale, il pourrait se retrouver endetté pour des projets qui ne génèrent aucun revenu. Ce scénario a déjà été observé dans le cas de Dig Oil où l'Etat congolais a été sommé de payer 670 millions alors qu'il n'a rien gagné dans ce projet.

En plus, plusieurs blocs sont situés dans ou près de zones écologiquement sensibles, comme des aires protégées et des bassins fluviaux. Pourtant, aucune étude d'impact environnemental indépendante n'a été publiée, en violation des lois congolaises et des engagements internationaux.

*« Le pays s'engage dans une course à l'exploitation pétrolière en décalage avec les réalités de notre époque, alors même que la rentabilité des nouveaux projets devient de plus en plus incertaine »,*

L'extension à 52 blocs augmente les risques de fragmentation des tourbières de la Cuvette Centrale, ce qui pourrait libérer d'importantes quantités de CO<sub>2</sub> et menacer des espèces emblématiques comme l'okapi et le bonobo. Malgré les promesses du gouvernement, aucun mécanisme crédible de compensation écologique n'est prévu. Cette démarche compromet aussi le projet de couloir vert Kivu-Kinshasa, pourtant porté par le ministère de l'Environnement dans cette même région.

Face à ces défis, le CNPAV appelle le gouvernement à :

1. Suspendre immédiatement toute attribution de blocs sans appel d'offres public, compétitif et transparent ;
2. Publier tous les contrats signés et les identités des bénéficiaires effectifs des entreprises impliquées ;
3. Réaliser et publier des études d'impact environnemental et social indépendantes, accessibles au public ;
4. Évaluer rigoureusement la viabilité économique de chaque bloc avant toute mise en enchère ;
5. Associer la société civile et les communautés locales à toutes les étapes du processus.

Contact de Presse

Madeleine, Chargée de communication, [communication@cnpav.org](mailto:communication@cnpav.org)